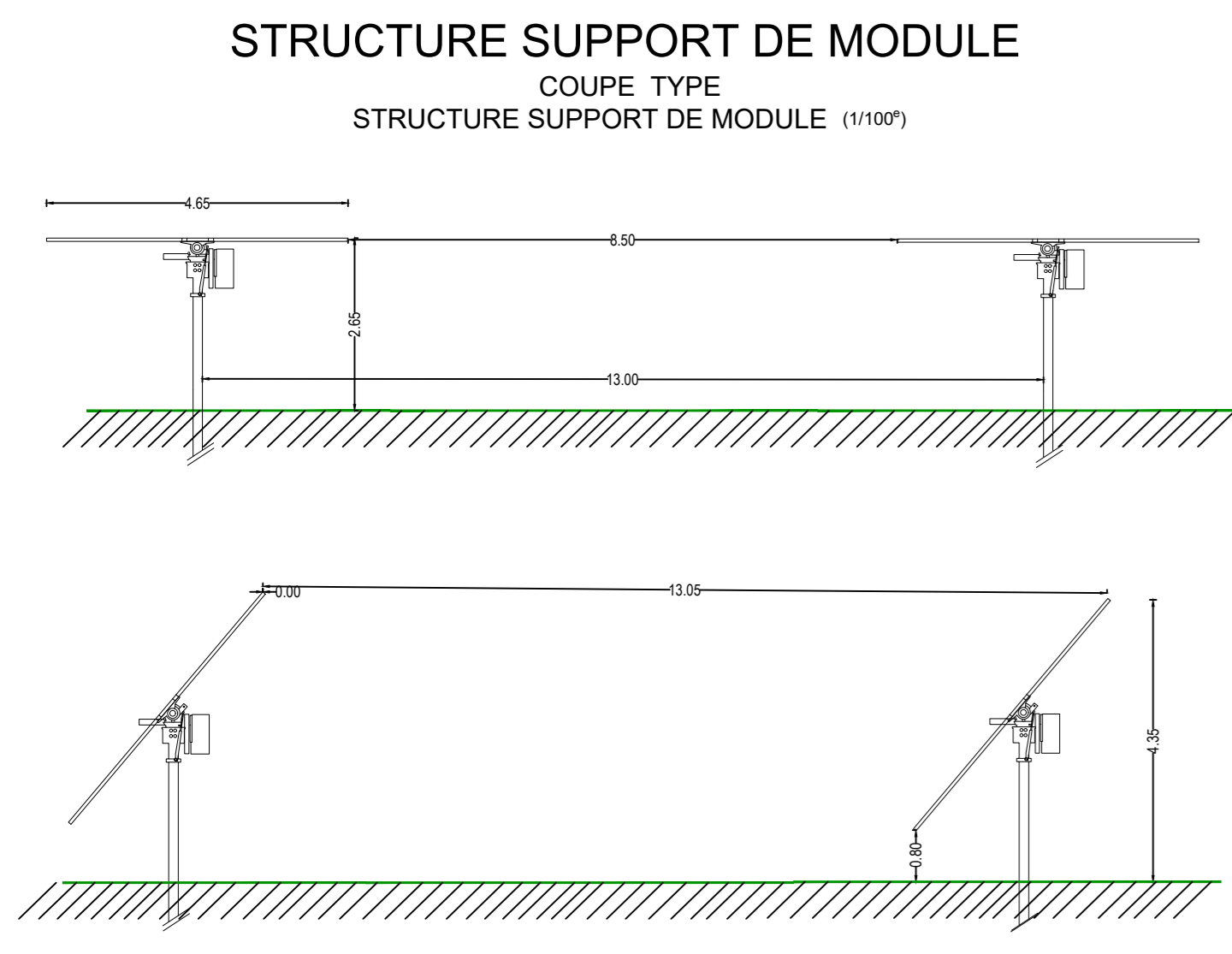
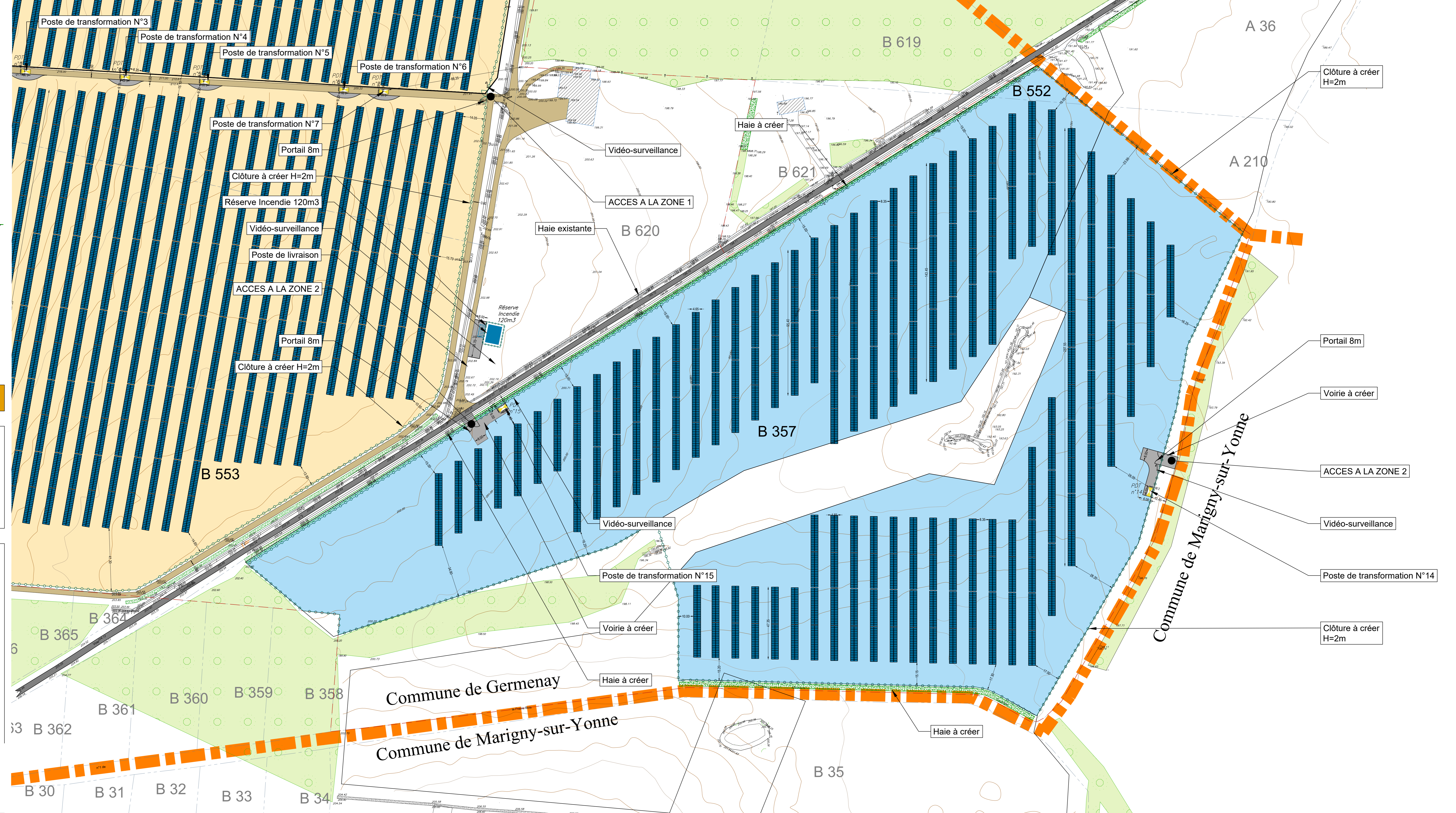
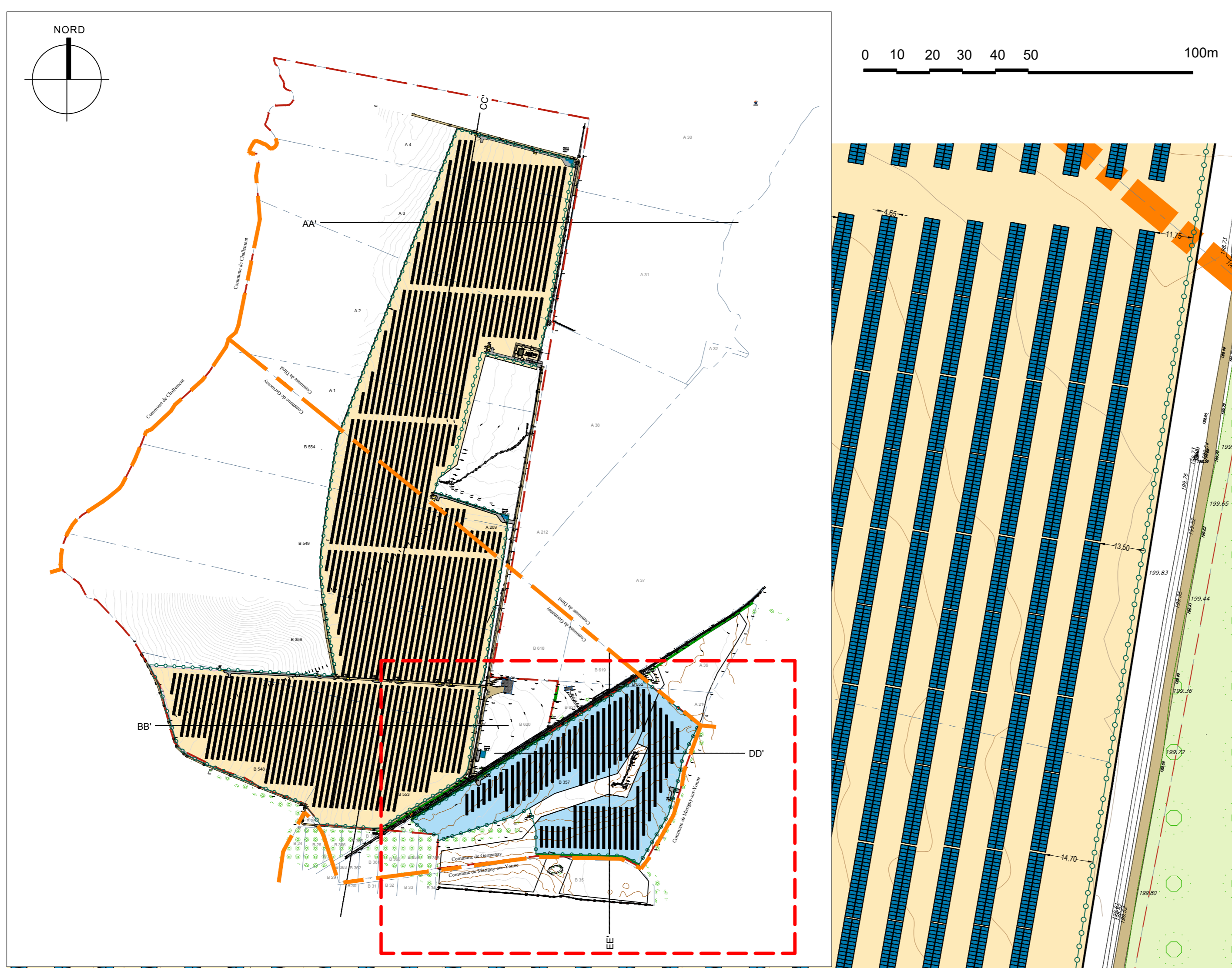


- LEGENDES :**
- Emprise totale parcellaire
 - Limite de commune
 - Lignes topographiques
 - Limites cadastrales
 - Fossé/Talus
 - Fossé bas
 - Bâtiment existant
 - Voirie extérieure existante
 - Chemin intérieur existant à transformer en stabilisé renforcé
 - Chemin périphérique Poste Livraison, 5m à créer
 - Voirie intérieure à créer Largeur : 4m (5 m dans les zones de retournement)
 - Arbre existant
 - Haie existante
 - Haie à créer
 - Trackers photovoltaïques
 - Réserves incendie à créer
 - Aire d'aspiration (6m x 8m)
 - Poste de transformation à créer
 - Poste de livraison HTB
 - Clôture à créer Ht : 2m
 - Clôture poste livraison à créer Ht : 3.2m
 - Portail d'accès à créer Largeur : 8m
 - Mât de vidéo-surveillance
- ZONE :**
- Zone 1
 - Zone 2



DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Projet:
Implantation d'un parc Agri-voltaïque et d'un poste de livraison HTB (bâtiment + transformateur HTB)
 Communes de Germenay et Dirol (58)

Maître d'ouvrage:
SAS NIEVRE AGRISOLAIRE
 70, Avenue de Clichy
 75017 PARIS

PIECE n° PC 2-5

PLAN DE MASSE ETAT PROJETE

DETAIL n°4
 échelle 1/1000°

date de création : 22 février 2021
 modification n°1 : 23 mars 2021
 modification n°2 : 24 mars 2021
 modification n°3 : 01 avril 2021
 modification n°4 : 07 mars 2022
 modification n°5 :



A-r2 SARL ATELIER r2
 ATELIER D'ARCHITECTURE
 24 Rue de Polliers - 86130 Jaunay-Marigny
 02 53 25 10 05 - www.a-r2.fr
 RCS Poitiers 530 733 774
 Numéro d'inscription à l'ordre régional PCI 501202